



AR Prefecture

083-218300887-20260331-2026030-DE
Reçu le 09/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEOULES

Séance du 31 mars 2026 à 18 heures

L'an deux mille vingt-six, aux date et heure susmentionnées, le conseil municipal de la commune de Néoules, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance publique, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de madame le maire, Sophie ABOUDARAM.

Présents : Sophie ABOUDARAM – Christophe LACOMBE – Karine BILLAULT – Patrick GUARINOS – Daphné YETERIAN – Nicole LEBON – Laurence GASSIER – Jacques OLES – Laurène PEREZ – Clément SIMON – Françoise BERTHOLET – Fouad ABBAOUI – Charlotte PARTOUCHE – Christian TRIVERO – Isabelle GATTI – Jean-Daniel WIDMAIER – Fabien COLOMBAN – Emilie CLEMENT – Guillaume BERNARDEAU – Mireille GALIZIA Rodolphe HUBERT

Absents excusés : Mikaël SCHNEIDER – Kévin MARTIN

Ont donné pouvoir : Mikaël SCHNEIDER à Jean-Daniel WIDMAIER – Kévin MARTIN à Karine BILLAULT

Date de la convocation : 25.03.2026

Nombre de membres composant l'assemblée : 23

Nombre de membres présents : 20 jusqu'au point n°5 – 21 à partir du point n° 6

Nombre de membres ayant pris part aux délibérations : 22 jusqu'au point n°5 – 23 à partir du point n°6

Quorum (12) : Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T, madame Laurène PEREZ est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-030 - Désignation des membres de la commission des impôts directs (CCID)

Rapporteur : madame le maire Sophie ABOUDARAM

VU le Code général des impôts, notamment son article 1650 ;

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution de la commission communale des impôts directs ;

CONSIDERANT que cette commission est composée du maire ou de son adjoint délégué, président, et de commissaires désignés par l'administration fiscale ;

CONSIDERANT que le conseil municipal doit proposer une liste de contribuables en nombre double afin de permettre à l'administration fiscale de procéder à cette désignation ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de proposer à l'administration fiscale une liste de 32 contribuables, permettant la désignation de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

DIT que cette liste sera transmise à la direction départementale des finances publiques, sur le portail internet de la gestion publique (PIGP), qui procédera à la désignation des membres de la commission communale des impôts directs.

PRECISE que la liste des contribuables proposés la direction départementale des finances publiques, qui procédera à la désignation des membres de la commission communale des impôts directs est la suivante :

	Civilité	Nom	Prénom
Commissaires Titulaires	M.	ELIE	Jean
	Mme	LAGOUTTE	Nicole
	M.	RYSER	Christian
	Mme	BERTHOLET	Françoise
	M.	PRUJA	Alain
	Mme	LEDOUX	Sylvie
	M.	CHIAPELLO	Cédric
	Mme	DUPART	Annie
	M.	VALGALIER	Bernard
	Mme	PARTOUCHE	Charlotte
	M.	CAULET	Jean-François
	Mme	LETERTRE	Françoise
	M.	YETERIAN	Jacques
	Mme	AMAND	Danièle
	M.	COLOMBAN	Fabien
	M.	BERNARDEAU	Guillaume

AR Prefecture

083-218300887-20260331-2026030-DE
Reçu le 09/04/2026

Commissaires Suppléants	Mme	GATTI	Isabelle
	M.	LACOMBE	Christophe
	Mme	CANNIZZARO	Yvette
	M.	SOAVI	Pierre
	Mme	AVELINE	Renée
	M.	PLEE	Franck
	Mme	SOUFFES	Sabrina
	M.	ABBAOUI	Fouad
	Mme	STOECKEL	Amandine
	M.	OLES	Jacques
	Mme	SCHNEIDER	Claire
	M.	GAGNE	Christophe
	Mme	GASSIER	Laurence
	Mme	THEOLAS	Patricia
	Mme	CLEMENT	Emilie
M.	HUBERT	Rodolphe	

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Adopté en séance publique le 31 mars 2026.

Le maire,
Sophie ABOUDARAM

